



**Compte rendu  
De réunion du Comité Syndical  
SM.COM de Lodève Le Caylar**

Lundi 5 mai 2008, 17h30  
Lodève

**Etaient présents :**

Mrs BOYER P. FABRE J. BALDARE P. SAGNES. GALIBERT. CAVAILLE E.  
GUIBAL D. PIQUENY G. VAISSETTE Y. BARRAL J. CAVALIER E. GERWIEN  
R. MUNOZ E. JOURDAN Y. PETIT J.C. GAY A. MOREL D. VIDAL B. ASKER  
P. LEDUC P. BENOIT C.

Mmes HUGON M.J. BEDES A. RAYNAL M.

Procuration de Mr RASPAUD à Mr GUIBAL

Mr C. BOSC, technicien territorial, Mme O. de SIMONE, secrétaire

Mme de SIMONE a été nommée secrétaire de séance.

Date de convocation : 24.04.2008 et 29.04.2008

**Ordre du Jour :**

- Accueil du nouveau Comité Syndical
- Election du Président
- Détermination du nombre de Vice-présidents et membres
- Election des Vice-présidents et membres
- Election des membres des commissions
- Délégations au Syndicat Centre Hérault
- Délégation au Syndicat Mixte Agedi
- Détermination de l'indemnité du Président

La séance a été ouverte sous la présidence de Mr Pierre BOYER, Président sortant.

Mr André GAY, doyen de l'Assemblée, a ensuite pris la présidence, et remercie chaleureusement Mr Boyer de toutes ses années durant lesquelles il s'est dévoué pour ce Syndicat. Il souligne le bon fonctionnement des équipes, du service et la bonne santé financière des comptes.

Mr Boyer remercie les élus et le personnel du soutien qu'ils lui ont apporté durant ses trois mandats de Président. Il donne lecture d'un document de présentation du Syndicat et quitte l'assemblée.

## **1. Election du Président**

Mr Gay invite ensuite les délégués présents à procéder à l'élection du Président, après que les candidats se soient fait connaître : seul Mr Yves Jourdan propose sa candidature aux fonctions de Président du Syndicat

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

nombre de délégués : 27

présents : 20

représentés : 1

votants : 21

nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 21

suffrages exprimés :

- Mr Yves JOURDAN                      21 voix

***Mr Yves JOURDAN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé Président et immédiatement installé.***

## **2. Détermination du nombre de Vice-présidents et de membres**

Mr Yves JOURDAN ayant été élu Président et ayant été immédiatement installé dans ses fonctions, demande aux membres de l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur la composition du bureau syndical.

Il rappelle qu'il était précédemment composé de :

un président

trois vice-présidents

sept membres

Le Comité Syndical après en avoir délibéré, ***décide à l'unanimité des présents de fixer comme suit la composition du bureau syndical :***

- ***un président***
- ***trois vice-présidents***
- ***sept membres***

### 3. Election des Vice-présidents et membres du bureau syndical

Mr Jourdan invite les délégués à procéder ensuite au vote des vice-présidents et membres du bureau, après que les candidats se soient fait connaître.

Election du Premier Vice-président

candidat : Mr Jean Luc REQUI

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

nombre de délégués : 27 - présents : 20

votants : 21 - nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 21

suffrages exprimés :

- Mr Jean Luc REQUI 20 voix

***Mr Jean Luc REQUI ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé Premier Vice-président et immédiatement installé.***

Election du Second Vice-président

candidat : Mr Daniel GUIBAL

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

nombre de délégués : 27 - présents : 20

votants : 21 - nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 21

suffrages exprimés :

- Mr Daniel GUIBAL 18 voix

***Mr Daniel GUIBAL ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé Second Vice-président et immédiatement installé.***

Election du Troisième Vice-président

candidat : Mr Emile MUNOZ

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

nombre de délégués : 27 - présents : 20

votants : 21 - nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 21

suffrages exprimés :

- Mr Emile MUNOZ 21 voix

***Mr Emile MUNOZ ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé Troisième Vice-président et immédiatement installé.***

Election des membres du bureau

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

nombre de délégués : 27 - présents : 20

votants : 21 - nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 21

suffrages exprimés :

Mr André GAY	21 voix
Mr Bernard VIDAL	21 voix
Mr Dominique MOREL	21 voix
Mr Rudy GERWIEN	21 voix
Mr Philippe BALDARE	21 voix
Mr Claude BENOIT	21 voix

Mr Pierre LEDUC 21 voix

*Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, ils sont proclamés membres du Bureau Syndical et immédiatement installés.*

#### **4. Election des délégués aux commissions**

Le Président fait part au Comité Syndical de la nécessité d'élire des délégués titulaires et suppléants pour la composition des diverses Commissions.

Après que les candidats à ces fonctions se soient fait connaître, il est procédé au vote, qui a donné les résultats suivants, après les dépouillements successifs :

présents : 20 - nombre de votants : 21

- **Commission Appel d'Offres**

Mme HUGON, 21 voix, élue déléguée titulaire	Mr BALDARE, 21 voix, élu délégué suppléant
Mr FABRE, 21 voix, élu délégué titulaire	Mr RAYNAL, 21 voix, élu délégué suppléant
Mr VAISSETTE, 21 voix, élu délégué titulaire	Mr ASKER, 21 voix, élu délégué suppléant
Mr MUNOZ, 21 voix, élu délégué titulaire	Mr REQUI, 21 voix, élu délégué suppléant
Mr CAVAILLE, 21 voix, élu délégué titulaire	Mr CAVALIER, 21 voix, élu délégué suppléant

- **Commission Collecte**

Mr VIDAL, 21 voix, élu délégué titulaire	Mr BARRAL, 21 voix, élue déléguée suppléante
Mr PETIT, 21 voix, élu délégué titulaire	Mr GAY, 21 voix, élu délégué suppléant
Mr MUNOZ, 21 voix, élu délégué titulaire	Mme HUGON, 21 voix, élue délégué suppléant
Mr BENOIT, 21 voix, élu délégué titulaire	Mr GERWIEN, 21 voix, élu délégué suppléant

- **Commission Personnel**

Mr FABRE, 21 voix, élu délégué titulaire	Mme HUGON, 21 voix, élue délégué suppléante
Mr GAY, 21 voix, élu délégué titulaire	Mme BEDES, 21 voix, élue déléguée suppléante
Mr REQUI, 21 voix, élu délégué titulaire	Mr MOREL, 21 voix, élu délégué suppléant
Mr VAISSETTE, 21 voix, élu délégué titulaire	Mr CAVALIER, 21 voix, élu délégué suppléant

*Tous ces délégués sont donc élus à l'unanimité des présents.*

#### **5. Election des délégués aux syndicats**

Il fait part au Comité Syndical de la nécessité d'élire des délégués titulaires et suppléants au Syndicat Centre Hérault et au Syndicat Mixte AGEDI pour représenter le SM.COM lors de leurs réunions.

Il y a donc lieu de pourvoir à l'élection de :

4 délégués titulaires et 4 suppléants pour le SCH

1 délégué titulaire pour le Syndicat Mixte AGEDI

Après que les candidats à ces fonctions se soient fait connaître, il est procédé au vote, qui a donné les résultats suivants, après les dépouillement successifs :

présents : 20 - nombre de votants : 21

- **S.C.H.**

Mr Y.JOURDAN,	21 voix, élu délégué titulaire
Mr J.L. REQUI,	21 voix, élu délégué titulaire
Mr D. GUIBAL,	21voix, élu délégué titulaire
Mr E. MUNOZ,	21voix, élu délégué titulaire

Mr A. GAY,	21 voix, élu délégué suppléant
Mr B. VIDAL,	21 voix, élu délégué suppléant
Mr J.C. PETIT,	21 voix, élu délégué suppléant
Mr R. GERWIEN,	21 voix, élu délégué suppléant

- **Syndicat Mixte AGEDI**

Mr P. ASKER, 21voix, élu délégué titulaire

*Tous ces délégués sont donc élus à l'unanimité des présents.*

## **6. Indemnité de fonction du Président**

Après que le nouveau Bureau Syndical ait été élu, il décide de redéfinir l'indemnité de fonction du Président.

*Après avoir examiné les taux en vigueur applicables, les taux appliqués jusque là et en avoir délibéré, l'assemblée décide à l'unanimité des présents de fixer comme suit le montant de l'indemnité du Président : 16.93% de l'indemnité des Présidents des EPCI sans fiscalité propre (de 3500 à 9999 habitants), soit à ce jour 633.39euros/par mois.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h 00.

Le Président

Yves JOURDAN